

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation innove par la mise en place d'une toute nouvelle approche de paiement aux agriculteurs.

Une démarche administrative simplifiée

Le Ministère a réussi à rénover en profondeur l'ancien Programme de remboursement de taxes foncières dans de très courts délais, soit en une année, et ce, afin que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles soit mis en place dès le 1^{er} janvier 2007. La réforme sur la fiscalité agricole municipale visait essentiellement à favoriser un paiement à la source en appliquant un **crédit directement sur le compte de taxes municipales**. Le principal objectif de cette mesure : simplifier les démarches administratives des exploitants agricoles en leur proposant des façons de faire mieux adaptées aux besoins qu'ils avaient exprimés.

Le projet FLORA-TAXES réunit les exploitants agricoles, les municipalités et le MAPAQ dans un processus de taxation simplifié. FLORA-TAXES permet qu'un crédit de taxes foncières agricoles consenti par le MAPAQ puisse être appliqué directement aux comptes de taxes municipales des exploitations agricoles enregistrées par l'entremise des municipalités. Grâce à ce processus, pour se faire payer, les agriculteurs n'ont plus à adresser une demande en version papier, à présenter leurs comptes de taxes, ni à fournir un état financier.

Une nouvelle approche basée sur l'échange électronique de renseignements

FLORA-TAXES est le système informatique qui permet ces traitements massifs et ces autorisations automatisées de paiements. Il est basé sur un échange électronique sécuritaire de renseignements qui fait appel à de nombreux partenaires engagés, soit un millier de municipalités, Revenu Québec, 17 mandataires en développement informatique du milieu municipal, 74 points de service en région et environ 700 à 800 intranauts.

Personne-ressource

Marie-Édith Dufresne

Directrice du soutien à l'enregistrement et du remboursement des taxes

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 418 380-2100 poste 3852

marie-edith.Dufresne@mapaq.gouv.qc.ca

Des avantages pour la clientèle... et pour les partenaires

Ce sont 28 000 exploitations agricoles enregistrées qui participent au nouveau Programme et 45 000 propriétaires d'unités d'évaluation qui bénéficient d'un crédit appliqué sur plus de 82 000 comptes de taxes municipales. Le Programme représente une importante mesure d'appui financier au secteur agricole.

En plus de simplifier les démarches des agriculteurs, le nouveau programme améliore la trésorerie des municipalités et valorise les tâches du personnel du MAPAQ. Dès janvier 2007, les crédits ont été appliqués sur les comptes de taxes municipaux. Près de **82 %** des unités d'évaluation ont alors fait l'objet d'un crédit appliqué par les municipalités alors qu'en 2008 ce sont **91 %** des unités d'évaluation qui ont fait l'objet d'un crédit. Les municipalités reçoivent un paiement massif avant le 30 avril de chaque année, d'où le gain de trésorerie.

Simplifier la procédure pour le citoyen, effectuer le règlement financier « à la source » et améliorer l'efficacité organisationnelle, voilà autant d'objectifs et de façons de faire propres à FLORA-TAXES qui peuvent avantageusement être pris en considération dans l'amélioration de la prestation de services aux citoyens, et ce, dans d'autres domaines du secteur public.

Le projet FLORA-TAXES est un exemple fort éloquent de **partenariat** associant différents acteurs des milieux gouvernemental, agricole et municipal. La mise en œuvre de ce projet n'aurait pu être menée à bien sans la collaboration de nombreux partenaires. Considérant d'importantes contraintes de départ, dont des dates butoirs incontournables ainsi que des capacités et des ressources limitées, le projet FLORA-TAXES est une belle réussite collective.